

Pas d'amiante dans notre château d'eau !

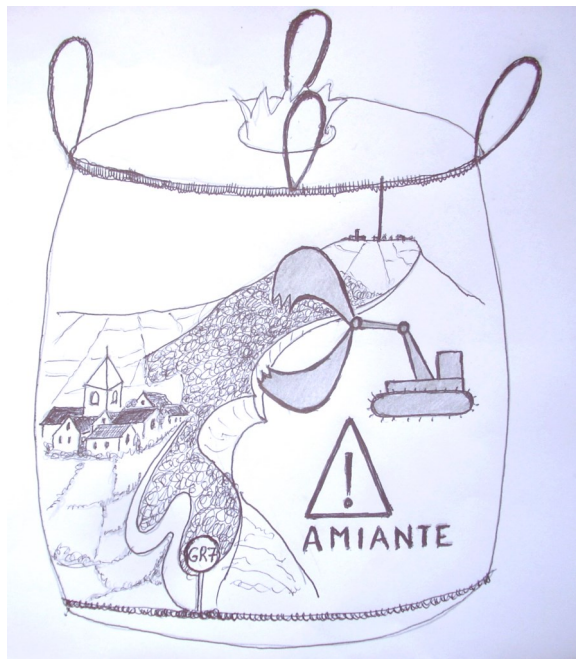
www.asr.lautre.net

Depuis quelques jours, les réactions se multiplient, suite à la révélation, grâce à une fuite, du projet d'extension de la carrière de Bourgueil-Mont Saint Vincent et d'enfouissement de déchets de Bâtiments Travaux Publics (BTP) avec présence d'amiante.

Notre but est de vous informer sur les dangers de ce projet

Ce projet a été sciemment caché à la population de la commune de Mont Saint Vincent depuis 2019, donc au moment des dernières élections municipales.

C'est un déni de démocratie. Cette omerta représente un manque de loyauté et de respect vis-à-vis de la population. Le temps où un élu qui représentait l'autorité pouvait mettre les citoyens dans sa poche devrait être révolu. Il faut arrêter ces mauvaises pratiques qui fabriquent des abstentionnistes et augmentent la méfiance vis-à-vis des pouvoirs publics. Les élections ne sont pas un chèque en blanc donné par les citoyens, mais confèrent une responsabilité à l'élu vis-à-vis des personnes qui l'ont mandaté. D'où l'exigence de transparence.



Quelle est la teneur du contrat entre la Commune de Mont Saint Vincent et l'exploitant de la carrière : surface concédée, durée, redevance, contraintes de remise en état ? Pas de réponse à ces demandes d'information.

Le massif forestier recouvrant les deux versants de la ligne de partage des eaux entre les Volans et Mont Saint Vincent représente le château d'eau de notre territoire avec de nombreuses sources sur chaque bassin versant (côté atlantique à l'ouest, côté méditerranéen à l'est).

N'est-il pas insensé de continuer à détruire ce massif forestier en agrandissant la carrière ? D'enfourer des déchets contenant de l'amiante dans ce réservoir de granit fissuré ? a-t-on pensé à la santé des habitants du territoire ? A la sauvegarde de l'environnement et de la biodiversité ? On sait bien qu'avec le temps, il n'y a aucune sécurité absolue et qu'il est faux de parler de matière inerte.

Nous sommes CONTRE ce projet qui nous apparaît dangereux pour l'avenir de notre territoire.

Nous demandons une remise en état de ce site naturel au terme du contrat d'exploitation de cette carrière.